SHALSHELET NEWS

בס"ד

Chabbat Nitsavim

27 Eloul 5781
4 septembre 2021

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	18:29	19:46
Paris	20:10	21:16
Marseille	19:51	20:52
Lyon	19:56	20:59
Strasbourg	19:48	20:53

N° 250

La Parole du Rav Brand

Viendra le jour où les juifs se repentiront : alors l'exil prendra fin et D.ieu les ramènera dans leur pays : *«Lorsque… tu prendras à cœur [la bénédiction ou la malédiction que j'offre à ton choix] au milieu de toutes les nations chez lesquelles D.ieu t'aura relégué, si tu reviens à D.ieu et si tu obéis à Sa voix… alors D.ieu « véchav » – ramènera tes captifs et aura compassion de toi. Il te rassemblera du milieu de tous les peuples chez lesquels D.ieu t'aura dispersé. Quand bien même serais-tu exilé à l'autre extrémité du ciel, D.ieu te rassemblera de là, et c'est là qu'Il ira te chercher. D.ieu te ramènera dans le pays que possédaient tes pères, et tu le posséderas à ton tour ; Il te fera du bien, et te rendra plus nombreux que tes pères. D.ieu circoncira ton cœur et celui de ta postérité, et tu aimeras D.ieu… Il fera peser toutes ces malédictions sur tes ennemis… et toi, tu reviendras à D.ieu, tu obéiras à Sa voix… D.ieu te comblera de biens en faisant prospérer tout le travail de tes mains, le fruit de tes entrailles, le fruit de tes troupeaux et le fruit de ton sol… lorsque tu reviendras à D.ieu » (Dévarim, 30,1-10).*

Si le verset avait utilisé le terme : « véhéchiv – Il fera retourner », cela signifierait que D.ieu agira indirectement. Mais le verset emploie « véchav » – verbe à la forme active – qui veut dire qu'Il s'impliquera personnellement, car « Le moment du rassemblement des exilés sera si majestueux et si laborieux, que ce sera comme si D.ieu attrapait chacun par la main personnellement pour le conduire en Erets Israël » (Rachi). Mais une question demeure : pourquoi les juifs hésitent-ils alors à retourner ? Les prophètes ont pourtant promis que lors du rassemblement des exilés en Erets Israël, et de la venue du Machiah, les jouissances seront abondantes, (Rambam, Rois 12,5) et c'est de cela qu'il est question ici (Rambam, Rois 11,1). Mais ces versets laissent entendre qu'entre le début du rassemblement et son aboutissement, il y aura plusieurs étapes. En effet, les sages ont agencé les 18 bénédictions de la Amida en tenant compte d'une chronologie (Méguila 17b) : la bénédiction de la récolte en Erets (Mévarekh hachanim) précède celle du rassemblement des exilés (Mekabets Nidkhé…), car durant l'exil, la terre sainte ne produira presque rien, et ce n'est qu'à l'approche du retour du peuple hébreu sur sa terre que la production agricole s'intensifiera. Puis la justice sera confiée à des juges justes (Mélekh Ohev…), les pécheurs seront écartés (Chover Oyvim…), les pieux serviteurs consolidés (Mich'an oumivta'h latsadikim), Jérusalem construit (Boné Yérouchalaïm), la royauté de David avec la venue du Machiah restaurée (Matsmia'h Kéren Yéchoua), toutes les prières seront acceptées (Choméa Tefila), et le Temple sera reconstruit (Hama'hazir Chékhinato leTsion). Il y aura profusion de délices, mais au début du retour en Terre promise, le peuple ne possédera pas encore de juges justes ; il y aura encore des pécheurs, et le statut des Tsadikim ne sera pas solidement établi.

En plus, des personnes assimilées se mêleront à celles qui se seront rassemblées. En fait, tous ces versets sont précédés par celui-ci : « Les choses cachées appartiennent à D.ieu, mais les choses révélées nous importent à nous et à nos enfants, à perpétuité, afin que nous mettions en pratique toutes les paroles de cette Torah » (Dévarim 29,28). Quelles sont les choses « cachées » que D.ieu réglera ? Et quelles sont celles « révélées » qu'il incombe aux juifs de résoudre ?

En réalité, le prophète dit : « Ils [les nations] amèneront tous vos frères du milieu de toutes les nations… Je choisirai aussi parmi eux des pontifes et des Léviim, dit D.ieu » (Yéchaya 66,20-21). David dit : « De Tsion il est dit : Tous y sont nés, et c'est le Très-Haut qui l'a affermie ; D.ieu, en inscrivant les nations, proclame : untel y est né » (Tehilim 87,5-6). Il s'agit des juifs qui durant l'exil furent forcés d'abandonner le judaïsme. D.ieu connaît leur secret : parmi eux, certains sont des Cohanim et des Léviim mariés de génération en génération avec des juives, et eux et leurs descendants sont restés juifs (Rachi, Téhilim 87,6). Machiah, qui est prophète, dévoilera leur identité, et ils pourraient alors exercer le sacerdoce (Rambam, Rois 12,3). Les juifs en revanche, avant le dévoilement de ces prophéties, sont tenus de « mettre en pratique toutes les paroles de la Torah » ce qui exige que les personnes venues des nations et qui désirent se marier avec des juives se convertissent en bonne et due forme. C'est le sens du verset : « Les choses "cachées" appartiennent à D.ieu, et les choses "révélées" nous importent à nous et à nos enfants, à perpétuité, afin que nous mettions en pratique toutes les paroles de cette Torah » (Voir Rachi, Téhilim 87,6).

Rav Yehiel Brand

Pour aller plus loin...

1) Quel enseignement important découle de l'expression « Atem nitsavim hayom » (29-9) ?
2) À quel enseignement fait allusion le mot « hayom » composant la phrase « Atem nitsavim hayom » (29-9) ?
3) A quoi font allusion les 4 mots : « Chorech-poré-roch-véla'ana » (29-17) ?
4) Pour quelle raison, le passouk (29-17) parlant de ceux qui font "Avoda zara", s'allonge particulièrement en évoquant : « Iche, icha, michpa'ha, chévet » ?
5) A quels enseignements fait allusion le grand « lamed » de « vayachlikhem » (il les chassa, 29-27) ?
6) À quel enseignement font allusion les mots « béfikha-oubilvavekha-la'assoto » (30-14) ?

Yaacov Guetta

La Paracha en résumé

➢ Moché fait ses dernières recommandations. L'alliance entre Hachem et Son peuple est également valable pour les générations à venir.

➢ Moché prévient de la gravité de la faute de avoda zara et de la punition qu'elle causerait au peuple.

➢ Moché propose aux Béné Israël de choisir la vie et leur expose la mitsva de Téchouva.

Réponses n°249 Ki Tavo

Rebus : V / Ail / Aki / Tas / Veau / Ailes / AA / Raie / Tss' וְהָיָה כִּי תָבוֹא אֶל הָאָרֶץ

Enigme 1 : Leurs vies ont toutes été agencées de la même manière.
Moché a vécu pendant quarante ans chez Pharaon, pendant 40 ans en Midyan et il a dirigé les enfants d'Israël pendant 40 ans.
Hillel l'Ancien est monté de Babel à l'âge de 40 ans pour étudier la Torah, il a fréquenté les Sages pendant 40 ans, et il a été Nassi pendant 40 ans. Rabbi Yo'hanan ben Zakkaï a fait du commerce pendant 40 ans, il a fréquenté les Sages pendant 40 ans et il a guidé Israël pendant 40 ans. Rabbi Akiva a été berger pendant 40 ans, il a étudié la Torah pendant 40 ans et il a guidé Israël pendant 40 ans (Sifri fin de Vezot haberakha).
Enigme 2 : Ton prénom.
Enigme 3 : Il est écrit (27-17) : « Maudit celui qui recule la limite de son prochain ! ». Et Rachi d'expliquer : « Maudit celui qui repousse la limite d'un terrain en arrière, car cet individu vole de cette manière une parcelle de terre à son prochain ! ».

Echecs :
Noirs en 4 coups
D4E4 E1F2 E4E2 F2G3 E2G2 G3H4 G2G4

Enigmes

Enigme 1 :
Quel Sefer inclut la Torah et la Michna dans son nom ?
Enigme 2 :
Vous arrivez dans un chalet de montagne et vous vous rendez compte que vous n'avez qu'une allumette. Dans le chalet, il y a une cheminée, une lampe à pétrole et une bougie. Quelle est la première chose que vous allumez ?
Enigme 3 :
Dans la paracha on trouve un passouk dans lequel 4 choses sont renversées. Quel est ce passouk et ces 4 choses ?

Vous appréciez Shalshelet News ?
Pour dédicacer un feuillet ou pour le recevoir chaque semaine par mail :
Shalshelet.news@gmail.com

Ce feuillet est offert Léilouy Nichmat Eliaou ben Yossef

Halakha de la Semaine

Peut-on manger avant d'écouter le son du choffar ?

Il est interdit de manger avant d'écouter le choffar (et de manière plus générale tant que l'on n'a pas prié moussaf).

[Voir Choul'han Aroukh 289,3; Michna Beroura 692,15; Caf Ha'hayim 588,11; 'Hazon Ovadia page 112; Chemech Oumaguen Tome 3 siman 57,3 et siman 23,2; Piské Techouvot 585,2 qui met en garde sur l'importance de respecter cette Halakha].

En cas de **grande nécessité** (personne malade ou faible de nature...), on pourra, après la Tefila de Cha'harit, tolérer de boire une boisson (café...) ainsi que consommer du Mézonot **en quantité inférieure au volume d'un œuf** (en récitant le Kidouch auparavant). Une personne concernée par cette autorisation fera en sorte d'être la plus discrète possible, afin que les fidèles n'en viennent pas à bafouer les limites de cette mesure d'indulgence. [Maté Efraïm 588,2; Caf Ha'hayim 585,26 et 588,11 (Voir aussi le Michna Beroura 652,7 et 692,15); Kobets Techouvot Tome 3 Siman 89; Halikhot Chelomo Roch Hachana perek 2,1 (Voir aussi la note 3 dans Or'hot Halakha)]

Cependant, les enfants qui n'ont pas encore l'âge de Bar-Mitsva pourront prendre leur petit déjeuner comme tous les matins. En effet, ils ne sont pas concernés par cette restriction. [Voir Michna Beroura 106,5 et 269,1; Yebia Omer 4 O.H Siman 12,15; Menou'hat Ahava 1 perek 20,6; Or Letsion 2 perek 47,6]

Aussi, il est à noter que les femmes qui désirent écouter le Choffar pourront manger auparavant, étant donné qu'elles sont dispensées des Mitsvot qui dépendent du temps (ce qui inclut la Mitsva du Choffar). [Kidouchine 29,a; Choul'han Aroukh 589,3]

David Cohen

Le Baal Chem Tov et Eliyahou Hanavi

Un jour, le Baal Chem Tov alla rendre visite à son éminent disciple, Rav 'Haïm Rappaport. Lors de leur discussion, le Baal Chem Tov cita ce qu'il avait entendu de la bouche de Eliyahou Hanavi. Le Rav demanda au Baal Chem Tov pourquoi le prophète ne se dévoilait pas à lui comme il l'a fait pour de nombreux autres disciples. Le Baal Chem Tov répondit que c'est parce qu'il était trop susceptible. Le Rav promit alors d'arrêter d'être susceptible pour mériter de voir le prophète.

Le Rav Rappaport avait l'habitude de faire une courte sieste l'après-midi. Un jour, alors qu'il dormait, un villageois frappa à la porte du Rav en hurlant. Le Rav Rappaport se réveilla en sursaut. Il ouvrit la porte et donna deux grands coups de canne à ce pauvre villageois qui l'avait réveillé et, terrorisé, le villageois prit la fuite. Quelques jours plus tard, il rencontra de nouveau le Baal Chem Tov et lui demanda en se plaignant quelle était la raison pour laquelle le prophète ne s'était pas encore dévoilé à lui. Le Baal Chem Tov lui répondit : « Comment ?! Il est venu te voir un après-midi et tu l'as violemment frappé avec ta canne à deux reprises »...

Yoav Gueitz

Coin enfants

Jeu de mots

Le comble du footballeur c'est qu'on ne lui demande pas de jouer comme un pied.

Echecs

Comment les blancs peuvent-ils faire mat en 2 coups ?

Réponses aux questions

1) Le Targoum de « Nitsavim » peut être « Natou'a » (planté), comme le traduit Onkelos au sujet de Avraham ayant « planté un verger » à Béer Chév'a (vayit'a echel … : "Ounétsiv nitséba"). Moché déclara aux Bné Israël : " Atem nitsavim" (vous êtes semblables à un « nét'a chel guéfanim » : "Une plantation de vigne" qui n'accepte aucune greffe) "hayom" (que cette image soit aussi claire pour vous que "le jour") ! ('Hida, Na'hal Kedoumim)

2) « Hayom » se décompose en 2 parties : « hé » (5) et « yom » (jour). En effet, il y a 5 jours dans l'année où vous êtes debout devant Hachem, prêts à être jugés : les 2 jours de Roch Hachana, Yom Kippour, Hoch'ana Raba (finalisant la signature de Kippour), et Chémini Atséret (envoi des courriers scellés au Beth Din céleste). (Gaon de Vilna)

3) Les initiales hébraïques de ces 4 mots forment le terme « Chofar » ! La Torah fait donc allusion à la Ségoula des sonneries du Chofar de Roch Hachana déracinant de nous « les racines produisant du poison et de l'absinthe » (chorech poré roch véla'ana) qu'incarne le mal. (Dorech Tsion, Rav Ben Tsion Moutsafi)

4) Pour faire allusion à l'épisode de la statue de Mikha (pessel mikha).
« Ich » : l'homme, c'est Mikha.
« Icha » : la femme, c'est sa mère lui ayant fourni l'argent pour faire la statue.
« Michpa'ha » : C'est sa famille qui l'a soutenu dans cette faute.
« Chévet » : C'est sa « tribu » (Dan) qui fut impliquée dans la fabrication et l'adoration du « Pessel ». (Rav ´Haïm Kanievsky)

5) a. Ce grand « lamed » ayant pour guématria 30, incarne le fait qu'après la 30ème génération depuis Avraham, les bné Israël « furent chassés de leur terre par leurs ennemis » (vayachlikhem). (Kéli Yakar)

b. Ce grand lamed montre que si les bné Israël ne donnent pas toute « sa grandeur » au limoud hatorah » (en chassant l'étude de leur vie), il reste alors (sans le lamed incarnant le limoud) au mot « vayachlikhem », les lettres *vav-youd-chin-kaf-meme* ayant la même guématria que Essav (376) qui viendra´Has vechalom sévir contre nous! (´Hida)

6) Il est écrit (Avot 6-1) : « kol ha'ossek batorah lichma, zokhé lidevarim harbé » !
On peut interpréter cette maxime ainsi : « l'étude de la Torah lichma confère à l'homme qui s'y adonne avec effort, le mérite d'être considéré comme ayant accompli (acquit) de nombreuses mitsvot » !
Ainsi, par le mérite des paroles de Torah « de ta bouche » (béfikha) et ressenties «dans ton cœur» (oubilvavkha) pure (lichma), Hachem te considérera comme ayant « fait » (la'assoto) de nombreuses mitsvot que tu n'as pourtant pas accomplies concrètement ! (Chla Hakadoch, 'Helek 2, début de Torah Chébikhtav).

La voie de Chemouel 2

Chapitre 16 : Tsadik véra lo

« Maintenant, si j'ai trouvé grâce à Tes yeux, fais-moi connaître Tes voies » (Chémot 33,13).

Comme à leur habitude, le texte que voici n'étant pas très clair, nos Sages viennent à notre rescousse et nous dévoilent les coulisses de cet entretien. En l'occurrence, notre maître Moché interroge le Maître du monde sur un point qui aujourd'hui encore, ne cesse d'interpeller : comment se fait-il que certains tsadikim doivent endurer en ce monde de terribles souffrances quand d'autres mécréants ne sont non seulement pas inquiétés mais jouissent également d'une vie de rêve ?

Pour résoudre cette difficulté, le Talmud conclut de la façon suivante (Bérakhot 7a) : ces souffrances donnent l'occasion au tsadik d'expier ses fautes (qu'elles aient été commises de son vivant ou non). Plusieurs commentateurs ont néanmoins fait d'autres propositions. Nous ne rapporterons que celles qui ont un intérêt pour le présent sujet : soit Hachem veut nous montrer que Ses fidèles serviteurs n'agissent pas simplement pour recevoir un salaire, soit ces mêmes serviteurs acceptent de porter la responsabilité des fautes du peuple.

Tout ceci explique pourquoi le roi David dut endurer les pires afflictions depuis sa naissance jusqu'au jour de sa mort, obligé de fuir son propre fils alors qu'il avait dépassé la soixantaine. Sa seule consolation fut qu'il put se rendre compte des véritables sentiments des personnes de son entourage. Ainsi, Chimeï, maître de son fils Chlomo, et apparenté à la dynastie de Chaoul, n'hésita pas à l'accabler d'insultes et de malédictions, à tel point que David dut retenir ses généraux qui souhaitaient occire l'impudent. David crut également que le petit-fils de Chaoul, Méphibochet, qu'il avait généreusement accueilli sous son toit, sans parler de tous les bienfaits dont il avait pu profiter, lui tournait lâchement le dos (nous aurons l'occasion d'aborder ce point bien plus en profondeur lors d'un prochain numéro).

Mais fort heureusement, ce retour à la clandestinité lui apprit aussi qu'il pouvait toujours compter sur certains de ses proches. C'est le cas notamment de Houchaï, un des proches du roi qui acceptera d'infiltrer l'entourage d'Avchalom. Houchaï remplira ce rôle au-delà de toute espérance et pouvait de ce fait tenir informé son véritable seigneur des projets de son fils. Pour ce faire, il envoyait des messages par l'intermédiaire du fils du Cohen Gadol, ce dernier était resté à Jérusalem à la demande de David qui ne voulait pas transporter le Aron avec lui. David fut également contraint d'abandonner à leur sort ses dix concubines sans se douter qu'il ne pourrait jamais plus les revoir.

Yehiel Allouche

A la rencontre de nos Sages

Rabbi Naftali Tsvi Yéhouda Berlin
Le Netsiv de Volojine

L'étude de la Torah avant tout : Rabbi Naftali Tsvi Yéhouda Berlin, fils de Rabbi Yaakov, est né en 1816 à Mir (Biélorussie). Depuis sa plus tendre enfance, il faisait preuve d'une assiduité exceptionnelle lors de son étude. La légende raconte que lorsqu'il eut 11 ans, il surprit une conversation de ses parents à son sujet, s'interrogeant sur la nécessité de commencer à lui apprendre un métier. Rabbi Naftali, entendant ces propos, partit s'inscrire dans la prestigieuse yéchiva de Volojine, malgré son tout jeune âge. Là-bas, sa rigueur et sa discipline dans l'étude firent rapidement forte impression sur le Roch yéchiva Rabbi Its'hak de Volojine (fils du fondateur de la yéchiva Rabbi 'Haïm de Volojine) qui ne tarda pas à lui proposer sa propre fille en mariage. Rabbi Naftali mettait une ardeur peu commune dans son étude de la Torah, si bien qu'une fois, à la sortie d'un Yom Kippour, alors que son beau-père Rabbi Its'hak s'apprêtait à faire la havdala, il réalisa que son gendre n'était pas encore rentré, et après l'avoir cherché, il réalisa que celui-ci se trouvait déjà dans sa chambre, penché sur un livre de Torah. Nuit et jour, Rabbi Naftali ne quittait jamais ses précieux livres, et nombreux sont ceux qui racontent l'avoir vu plonger ses pieds dans un seau d'eau froide afin de se maintenir éveillé aussi longtemps que possible afin d'étudier.

Le Netsiv de Volojine : À la mort de son beau-père Rabbi Its'hak, à l'âge de 36 ans, Rabbi Naftali prit à son tour la direction de la prestigieuse yéchiva qui sous son aile acquit une dimension jamais acquise dans l'histoire des yéchivot. La yéchiva atteint rapidement un nombre record de 400 talmidim, dont nombre d'entre eux devinrent à leur tour les grands maîtres de la génération future comme Rabbi Isser Zalman Meltser, Rav Avraham Kook, Rabbi Chimon Schkop, Rabbi Moché Mordekhaï Epstein (futur Roch yéchiva de Slabodka) etc. pour ne citer que quelques-uns de ses plus célèbres élèves. Le Netsiv consacra quarante ans de son existence à la yéchiva, dont le bon fonctionnement ne cessait jamais de le préoccuper et à laquelle il était dévoué corps et âme. Ses élèves le respectaient pour son savoir, et l'aimaient pour l'attitude paternelle et l'attention toute particulière qu'il accordait à chacun d'entre eux. Tout le temps qu'il dirigea la yéchiva, on raconte que le murmure de l'étude ne désemplissait jamais dans le Beth Hamidrach de la yéchiva, toujours emplie d'élèves. Quand la femme du Netsiv tomba gravement malade, les étudiants de la yéchiva vinrent proposer au Rav d'interrompre leur étude quelques instants afin de prier pour la guérison de la Rabbanit, mais à leur grande surprise, ils se heurtèrent au refus de leur Rav : rien n'était plus important que l'étude. En 1892, les contraintes imposant l'introduction d'études séculaires au sein de la yéchiva s'intensifièrent. Il était désormais interdit d'étudier la Torah entre 9h00 et 15h00, ou d'étudier la Torah de nuit. Face à l'accumulation de ces interdictions, le Netsiv prit la difficile décision de fermer la yéchiva. Durant toute l'année qui suivit, il sillonna l'Europe afin de liquider les dernières dettes de la yéchiva et émit le souhait de réaliser l'un de ses vœux les plus chers : émigrer enfin en Erets Israël. Résidant à Varsovie en attendant son départ, son état de santé l'empêcha d'entreprendre ce périlleux voyage, et le Netsiv s'éteignit à Varsovie en 1893, moins d'un an et demi après la fermeture de la yéchiva.

Son œuvre : Le Netsiv tenait en haute estime l'étude du 'Houmach, sur lequel il rédigea son célèbre commentaire le « Hemek Davar », et tint à assurer tous les jours au sein de sa yéchiva un chiour sur la paracha de la semaine. Il écrivit également de nombreuses responsa, rassemblées sous le nom de « Méchiv Davar », ainsi qu'un commentaire sur le livre de Chir Hachirim. Le Netsiv eut deux fils, issus de ses deux mariages, Rav 'Haïm Berlin, et Rabbi Meïr Bar-Ilan. L'une de ses filles épousa Rav 'Haïm Soloveitchik ; mettant ainsi fin à la controverse qui opposait ces deux maisons et les modes d'étude différents qui les caractérisaient.

David Lasry

La Question

Dans la paracha de la semaine, un verset nous dit : « J'ai placé devant toi la vie et la mort (...) Et tu choisiras la vie afin que tu vives toi ainsi que ta descendance. »
Ce verset semble mystérieux.
En effet si la Torah nous enjoint à choisir la vie, il paraît évident que le but recherché est : afin que tu vives.
Quel est le sens de cette répétition ?
De nombreux commentateurs nous expliquent que le verset fait allusion à une vie d'ordre spirituelle, (la seule qui soit digne de ce nom car éternelle).
Cependant, certains pourraient être amenés à penser que le choix de cette vie spirituelle a pour but principal de nous permettre d'attirer sur nous une multitude de bénédictions, permettant d'accéder à un bonheur qui serait la finalité recherchée.
Toutefois, le verset corrige cette vision erronée et nous précise : tu choisiras la vie afin que tu vives… La vie est en soi le but ultime (d'autant plus spirituelle) et non pas un simple moyen d'optimiser un bonheur d'ordre matériel.

G.N.

De la Torah aux Prophètes

Lorsque nous lirons cette semaine la Haftara de Nitsavim, nous ne serons plus qu'à quelques jours de l'heure de Jugement, alors que certains se préparent déjà depuis bientôt un mois. Sachant cela, on aurait pu s'attendre à une Haftara en rapport avec le repentir ou quelque chose de similaire. Cependant, s'il est vrai que les deux jours de Roch Hachana font partie intégrante de ce qu'on appelle «les dix jours de repentir», ils ne sont en aucun cas le moment où nous faisons Téchouva (raison pour laquelle nous ne mentionnons pas nos fautes dans la prière). C'est le moment où nous devons nous rapprocher de notre Créateur et nous rappeler de suivre Sa volonté. Et c'est peut-être pour cela que nous lirons encore cette semaine une Haftara de consolation, nous permettant ainsi de nous rappeler avant notre grand rendez-vous que le Maître du monde, en dépit des apparences, ne nous a pas oubliés.

Question à Rav Brand

Y a-t-il dans la Torah une source qui invite les hommes à porter une kippa ?

Couvrir le corps est un signe de dignité pour l'homme, et pour cette raison, la première chose que D-ieu à confectionnée pour Adam et Hava était leur habillement : « D-ieu fit à Adam et à sa femme des habits de peau, et Il les en revêtit », (Béréchit, 3, 21).
En ce qui concerne un couvre-chef, la Torah exige pour les Cohanim d'honorer leur service au Beth Hamikdach en se parant d'un couvre-chef : « Pour les fils d'Aharon tu feras… des couvre-chefs, pour marquer leur dignité et pour leur servir de parure », (Chémot, 28, 40). Sans son couvre-chef, son service au Temple est disqualifié (Zevahim, 15b), il mérite la mort par le Tribunal Céleste (Sanhedrin, 83a), et de même s'il manque un de ses habits ou que l'habit est sale ou déchiré (Zevahim, 18).
C'est probablement par comparaison aux Cohanim du Temple que les Sages interdirent de lire la Torah ou de diriger la prière en public avec des habits déchirés (Méguila, 24a), ainsi que sans couvre-chef ; et selon certains Sages, il est même interdit simplement de prononcer le nom de D-ieu sans couvre-chef (Masekhet Sofrim, 14, 15).
Il est aussi considéré comme outrageant envers la Torah de se présenter devant les Sages sans couvre-chef (Masekhet Kala Rabati, 2, 1).
Quant au lépreux, la Torah l'exclut de la société et lui interdit de se parer avec des signes d'honneur : « Le lépreux, atteint de la plaie, portera ses vêtements déchirés, et aura sa tête « péra » ; il se couvrira la barbe, et criera : Impur ! Impur ! », (Vayikra, 13-45-46). Selon Rabbi Eliezer, « péra » signifie des longs cheveux ; il est interdit pour le lépreux de se couper et coiffer les cheveux. Selon Rabbi Akiva, « péra » signifie «dévoiler». Et comme la femme impudique est déshonorée en public par le retrait de son couvre-chef, (Bamidbar, 5, 18), la Torah interdit pour le lépreux, homme ou femme, de se couvrir la tête avec un couvre-chef (Moéd Katan, 15a).
Conclusion : Se coiffer d'un couvre-chef est une marque de décence vis-à-vis de D-ieu, et son absence est parfois même une marque de « sans-façon ».

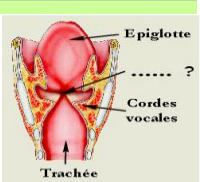

Rébus

La Force d'une parabole

Le Passouk nous dit : ''Car la chose est tout près de toi, tu l'as dans la bouche et dans le cœur, pour pouvoir l'observer.'' (Dévarim 30,14) Certains disent que le verset fait ici allusion à la Torah, d'autres diront que c'est de la Téchouva dont on parle mais tous sont d'accord que notre manière de servir Hachem ne peut se limiter à l'action de la bouche mais doit obligatoirement associer celle du cœur.

Rav Yossef Berrebi (Sage de Djerba 1851-1919) nous l'image par une parabole.

Un roi décide un jour d'honorer un de ses fidèles sujets en le plaçant au-dessus de tous les autres ministres du royaume. Malheureusement, cette gloire soudaine lui monte peu à peu à la tête et notre homme commence à se permettre des écarts de conduite. On rapporte même au roi qu'il se permet de revenir sur certaines décisions du monarque pour imposer ses propres idées. Le roi, après une rapide enquête, s'aperçoit que les soupçons sont fondés et que l'homme à clairement perdu de vue à qui il devait tout ce qu'il est à présent. Pour l'aider à revenir à la raison le roi appelle son scribe pour lui demander d'ordonner une saisie de tous les biens du ministre. Le bruit court ainsi dans le royaume que l'arrogant ministre s'apprête à tout perdre. Ses plus proches conseillers comprennent qu'il ne reste que très peu de temps avant que le décret ne soit signé et lui conseille de tenter le tout pour le tout en allant voir le roi pour lui demander une grâce. Il finit par accepter et appelle un de ses secrétaires pour aller plaider sa cause devant le roi. Alors qu'il s'apprête à signer le décret, le roi voit arriver le secrétaire et écoute sa demande. Mais au lieu de susciter une clémence, cette demande met au contraire le roi dans une grande colère. '' Après lui avoir tout donné, je pensais qu'il s'était juste un peu égaré, mais maintenant je comprends que c'est bien plus grave. Alors qu'il sait que je m'apprête à tout lui retirer, plutôt que de venir implorer mon pardon, il m'envoie quelqu'un à sa place ! Son effronterie a dépassé toutes les bornes…. !

''Ainsi, le cœur s'égare parfois en laissant croire à l'homme qu'il est à l'origine de ce qu'il est devenu. Lorsqu'Hachem décide de l'entendre pour y voir quelques regrets, le cœur envoie la bouche le représenter sans faire l'effort d'y aller lui-même.

Nos prières sont parfois l'expression d'une bouche qui a oublié d'amener le cœur avec elle. Durant ce mois de Eloul, nous multiplions les selihot ce qui est une bonne chose mais n'oublions pas d'associer la sincérité du cœur à toutes ses tefilot. (Avoténou sipérou lanou)

Jérémy Uzan

La Question de Rav Zilberstein

Léïlouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Elimelekh est un des meilleurs Bahourim de sa Yechiva. Ses Rabbanim ainsi que ses camarades sont très heureux de l'avoir près d'eux car il rehausse le niveau tout en aidant tout un chacun. Mais comme tout le monde a bien évidemment son petit défaut, Elimelekh aussi en possède un qui dérange relativement beaucoup. Il tarde toujours à se couper les cheveux, ce qui lui donne un aspect assez bizarre pour ne pas dire repoussant. Mais comme il fait partie des meilleurs éléments, personne ne l'oblige à se rendre chez le coiffeur mais chacun essaye tout de même de l'y encourager. Tous y vont de leur argument personnel mais rien n'y fait. Elimelekh est toujours coiffé d'une belle tignasse mal peignée. Jusqu'au jour où Elimelekh qui arrive en âge de se marier, rencontre plusieurs jeunes filles mais chacune préfère ne pas conclure avec lui. Acher, sa chère 'Havrouta, qui ne supporte pas de voir son ami souffrir autant et risquer de laisser passer ainsi son Mazal, lui propose un deal. Il va voir la direction de la Yechiva pour l'aider à financer et concrétiser son projet qu'ils acceptent volontiers. Puis il va trouver Elimelekh et lui tend 450 Shekels en lui expliquant qu'il a maintenant de quoi payer 15 coupes chez le coiffeur du coin. Il rajoute, qu'ainsi il devra y aller chaque mois et qu'à la fin des 15 mois, il pourra recevoir de nouveau de l'argent s'il n'est toujours pas marié. Elimelekh qui est un garçon grandement futé, accepte le deal, sort de la Yechiva mais au lieu de tourner à droite vers le petit salon de coiffure, tourne à gauche. Là, il marche une centaine de mètres et rentre dans un magasin d'électroménager. Quinze minutes plus tard, il ressort tout heureux de son achat, une belle tondeuse électrique. Celle-ci ne lui a coûté que 250 Shekels et pourra lui servir beaucoup plus que 15 mois, sans oublier qu'il a ainsi gagné 200 Shekels. Le lendemain, fier de lui, il raconte à son autre 'Havrouta son idée de génie. Mais sa 'Havrouta qui s'est bien préparée à Roch Hachana qui approche à grand pas, lui explique qu'il devrait raconter cela à Acher et lui demander son consentement. Elimelekh ne comprend toujours pas. Sa Havrouta lui explique alors, qu'en vérité, Acher lui a seulement donné la possibilité de se couper les cheveux pendant 15 mois et que donc logiquement, après ce temps imparti, la tondeuse appartiendra à Acher, sans oublier les 200 Shekels restants. Elimelekh n'est pas du tout d'accord mais comme il ne reste plus que deux semaines avant le jour où chaque créature est jugée, il préfère poser la question à son Rav. Qui a raison ?

Vis-à-vis de la tondeuse, le Rav nous explique qu'elle appartient à Elimelekh puisqu'Acher lui a donné 450 Shekels pour qu'il ait les cheveux coupés et ceci sera tout aussi bien fait avec la tondeuse sans que cela ne dérange Acher. Par rapport aux 200 Shekels restants, on pourrait penser que là encore Elimelekh peut les garder. On comparera cela au cas du Choul'han Aroukh (E"H 70,3) qui enseigne que bien que le mari soit 'Hayav de nourrir sa femme, si celle-ci préfère s'affamer et manger moins, l'argent économisé lui appartiendra. Mais les cas ne sont pas comparables car dans l'un, il s'agit d'un cadeau tandis que dans l'autre, d'une dette. Mais le Rav Zilberstein nous enseigne tout de même qu'il pourra garder l'argent puisqu'il s'agit d'un étudiant en Torah que chacun se fait un plaisir d'aider et que sûrement Acher serait d'accord de lui laisser les 200 Shekels restants. Il apporte comme appui la Guemara Erkhin (23a) où Abayé conseilla à Rav Houna « d'arnaquer » son père afin de survivre. La Guemara demande comment se fait-il que cela soit permis et elle répond qu'il est fortement probable que son père soit en vérité d'accord puisqu'il s'agit de son fils et/ou d'un étudiant en Torah. En conclusion, Elimelekh gardera la tondeuse et même les 200 Shekels car il est à parier qu'Acher accepterait cela pour aider une personne à étudier notre chère Torah, chose qui n'a de pareille importance aux yeux de notre Créateur. On rajoutera seulement qu'Elimelekh ne devra pas oublier de se couper les cheveux chaque mois sans quoi il s'agirait d'un vol.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« …la vie et la mort J'ai donné devant toi, la bénédiction et la malédiction, tu choisiras la vie, afin que tu vives toi et ta descendance. » (30,19)

Rachi écrit : « Tu choisiras la vie : Je vous recommande de choisir la part de la vie. C'est comme quelqu'un qui dit à son fils "Choisis-toi une belle part dans mon héritage" et qui l'installe dans la part la plus belle et lui dit "C'est celle-là que tu dois choisir". C'est ainsi qu'il est écrit : Hachem est la portion de ma part et ma coupe Tu soutiens mon sort" (Téhilim 16, 5) Tu as posé ma main sur la part la plus belle en disant : "C'est celle-là que tu dois prendre" ».

Le Sefer Hazikaron explique que Rachi vient répondre à une question : Puisque Hachem a donné le libre arbitre, pourquoi leur dit-Il "Tu choisiras la vie". Et si Hachem veut que l'on choisisse la vie, pourquoi a-t-Il placé devant eux deux chemins ? En général, lorsqu'un homme dit à son ami "Voilà deux plats devant toi, choisis celui que tu veux", il ne vient pas lui dire juste après "Choisis celui-ci !" car sinon pourquoi lui avoir laissé le choix au début ?!

Afin de résoudre cette question, Rachi explique qu'Hachem dit aux bné Israël : « Je vous donne le libre arbitre et vous, vous choisirez, et non Moi, mais du fait de Mon amour infini envers vous, Je vous donne le bon conseil de choisir la meilleure part, de choisir la vie.»

Le Ramhal nous explique qu'Hachem est bon et veut nous faire du bien, et l'endroit pour obtenir ce bien est le Gan Eden. Mais Hachem ne nous place pas directement dans le Gan Eden car le bien ne serait pas complet. En effet, recevoir un bien absolu sans avoir fait quelque chose pour le mériter gêne et met mal à l'aise, ce qui est appelé par nos 'Hakhamim "le pain de la honte". Pour remédier à cela, Hachem nous place dans ce monde avec le choix et le libre arbitre de faire le bien ou le mal. Et ainsi, s'efforcer et lutter pour choisir et accomplir le bien qui nous fera accéder au Gan Eden nous donnera le sentiment de l'avoir mérité, on ne sera donc plus gêné et le bien sera total et complet.

Par conséquent, il aurait été logique de penser que Hachem laisse l'homme lutter seul pour qu'il obtienne le mérite de choisir et d'accomplir le bien, et là intervient notre Rachi qui nous explique que Hachem, par Son amour infini envers nous, veut à tout prix que nous ressortions victorieux de cette guerre afin qu'Il puisse nous donner tout le bien. Alors Hachem vient nous encourager, nous réveiller, nous conseiller : "Choisis la vie !", sans diminuer notre mérite de choisir le bien car Il nous le dit en tant que recommandation et bon conseil. Et Rachi ajoute : "et qui l'installe dans la part la plus belle", c'est-à-dire que Hachem nous place dans les conditions qu'il faut pour choisir la vie.

Et Rachi ajoute que Hachem dit : "C'est celle-là que tu dois choisir", c'est-à-dire que Hachem lui montre quoi choisir.

Cela car il y a trois choses qui pourraient empêcher l'homme de choisir la vie :

1. Il oublie le but de son existence et ce pourquoi il est venu, à savoir la Torah et les mitsvot qui sont le choix de la vie. À cela Rachi dit que Hachem vient lui dire : "Je vous conseille (seulement "conseille" pour lui laisser le libre arbitre afin qu'il puisse mériter le Gan Eden sans avoir honte) et recommande de choisir la vie.

2. Il n'a pas les moyens qu'il faut. À cela Rachi dit que Hachem "l'installe dans la part la plus belle" et lui donne ce qu'il faut pour choisir la Torah et les mitsvot qui sont le choix de la vie.

3. Il est embrouillé et ne reconnaît pas le bon chemin. Comme le Ram'hal le dit dans Messilat Yécharim, ce monde est comparé à la nuit et de la même manière que dans la nuit on peut confondre un homme et un poteau, ainsi un homme peut confondre le bon chemin et le mauvais chemin. À cela Rachi dit que Hachem dit : "C'est celle-là que tu dois choisir". En effet, Rachi ramène des Téhilim que David Hamélekh dit sur un goral (tirage au sort) qui par définition signifie "tu ne vois pas lequel est le plus à choisir". David Hamélekh dit : Bien que j'aille prendre sur un goral sans trop savoir quoi choisir, Hachem vient et pose ma main sur le bon goral et me dit "C'est celle-là que tu dois prendre".

Ainsi, Hachem, dans Son amour infini, nous rappelle, nous donne tous les moyens et nous montre le bon chemin, celui de la vie, il ne nous reste que la volonté de décider de choisir la vie.

Chaque personne, durant sa vie, reçoit des encouragements et des conseils d'Hachem lui recommandant de choisir la vie. De plus, Hachem place cette personne dans des conditions où il voit devant lui, servie sur un plateau : la vie, allant même jusqu'à le lui "montrer du doigt". À la personne de ne pas fermer ses yeux et de ne pas boucher ses oreilles et de dire tout simplement "Oui ! Je choisis la vie !

« Alors soyons attentifs à cette voix, à cet appel d'Hachem rempli d'amour pour nous: **« Tu choisiras la vie... »**

Mordekhaï Zerbib